

Tél : 04.50.43.01.67
Fax : 04.50.43.14.24
mairie.mieussy@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 septembre 2016
Compte rendu sommaire
Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : MM Régis FORESTIER, Maire, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Annie JORAT, Régis BERTHIER, Christine BUCHARLES, Sophie CURDY, Chantal LELEU, Arnaud MAGREZ, Nathalie GONCALVES, Xavier BOSSUT, Arnaud BOSSON, Gérard GUDEFIN, Nadine MONTFORT, Anne PISSARD-MAILLET, Eric MEYNET, Nicolas JACQUARD, Delphine CAPRI

Excusé : Daniel MERCIER

Absent : néant

Annie JORAT a été élue secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal valide la création d'une Société Publique Locale aux fins de gérer le service public des remontées mécaniques et des pistes de ski et activités complémentaires.
- 2) Il adopte les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable et d'assainissement collectif, portant sur l'exercice 2015, de la Commune de MIEUSSY.
- 3) Il approuve la modification du programme de travaux à réaliser en forêt communale d'Herlionnaz suite à l'aggravation du glissement qui avait été provoqué par les intempéries de mai 2015. Il sollicite l'octroi d'une aide publique complémentaire auprès des Services de l'Europe, de l'Etat, de la Région et de l'Assemblée des Pays de Savoie sur le surplus financier qui se monte à 78 244 € HT.
- 4) Il accepte la demande de branchement d'eau au réseau communal présentée par M. CHARLOT Quentin (Les Terrasses du Haut-Fleury).
- 5) Il approuve le règlement de copropriété relatif à la marque « Praz-de-Lys – Sommand » spécifiant notamment que chacune des parties (Taninges et Mieussy) détiendra sur cette marque une quote-part égale à 50 % des droits de propriété et que la Commune de Taninges sera désignée comme le gérant de l'indivision de la marque pour la durée de validité de ce titre.

Le Maire,
Régis FORESTIER

